



Municipalité de Shannon

Zone **H-29**

Classe d'usages			
A-1	Agriculture		
A-2	Agriculture sans élevage		
A-3	Chenil		
C-1	Accommodation		
C-2	Détail, administration et service		
C-3	Véhicule motorisé		
C-4	Poste d'essence / Station-service		
C-5	Restauration		
C-6	Débit de boisson		
C-7	Hébergement champêtre		
C-8	Hébergement		
C-9	Contraignant		
C-10	Érotique et loterie		
F-1	Foresterie		
H-1	Unifamiliale isolée	X	
H-2	Unifamiliale jumelée	X	
H-3	Bifamiliale isolée		
			H-4 Multifamiliale I
			H-5 Multifamiliale II
			H-6 Communautaire
			H-7 Maison mobile
			I-1 Industrie légère
			I-2 Industrie contraignante
			I-3 Industrie d'extraction
			M-1 Militaire
			P-1 Parc et espace vert
			P-2 Publique et institutionnelle
			P-3 Utilité publique
			R-1 Récréation extensive
			R-2 Récréation intensive urbaine
			R-3 Récréation intensive rurale
			V-1 Villégiature
			<b>Usage spécifiquement permis</b>
			<b>Usage spécifiquement prohibé</b>

**X** : Signifie que l'usage est autorisé sous réserve des dispositions d'interprétation de la grille des spécifications. S'ajoutent à cela, les usages autorisés et prohibés partout sur le territoire.

Notes:

Normes d'implantation et de hauteur		Références particulières (à titre indicatif)	
Marge de recul avant min/max (m)	10 / -	Contrainte naturelle	X
Marge de recul avant secondaire min/max (m)	7 / -	Route 369	
Marge de recul latérale min/max (m)	3 / -	PIIA	
Somme des marges latérales min. (m)	10		
Marge de recul arrière min/max (m)	10 / -		
Hauteur min/max (m)	3,5 / 10		

Notes:

Amendements: